

Il faudrait avaler les couleuvres de la direction sans broncher mais lorsque les personnels réclament l'amélioration de leurs conditions de travail, tout est fait pour que ce ne soit pas fait. C'est usant, récurrent, déplorable, pitoyable, ... bonjour les ressources humaines !!!

**Voici les points que les élus DP CGT avaient mis à l'ordre du jour :**

## ❖ Niveau 16 pour les Conventions Collectives

Pour accéder au niveau 16, la DRH répondait en janvier *qu'il fallait avoir la matrice complète et un comportement en adéquation aux valeurs DCNS*. Lors des EAA, certains personnels se sont vus justifier le refus d'accès à ce niveau à cause du critère supplémentaire de 10 ans d'ancienneté minimum au niveau 15 (note de la métallurgie de juillet 1990). **Il y aura toujours quelque chose pour empêcher l'évolution des personnels.**

**La CGT revendique l'arrêt des blocages et une évolution de carrière automatique tous les 3 ans (comme c'est le cas aujourd'hui à DCNS pour les IC) reconnaissant l'évolution d'expérience, de compétences et de savoirs des personnels tout au long de leurs carrières.**

## ❖ Matrice de contribution

*Les salariés Convention Collective doivent conserver l'exemplaire papier de leur matrice remis par le N+1 lors de l'EAA en début d'année. En cas de perte ou de manque, il est possible d'en récupérer une copie auprès du N+1 ou du RRH. Faites en la demande, c'est le seul moyen de conserver des traces afin d'assurer votre suivi d'évolution professionnelle.*

## ❖ Hall accès Laubeuf

Pour la CGT, il est plus qu'URGENT de faire changer la verrière afin d'éviter un accident et de faire le nécessaire RAPIDEMENT pour résoudre les problèmes récurrents des tapis gorgés d'eau et des escaliers glissants et dangereux par temps de pluie. *Dixit l'environnement social, les demandes sont faites, le vitrage spécifique est en commande et le changement est prévu courant mars 2017 en fonction de la météo. Pour les tapis, l'administrateur de zone est au courant.* **Grosse « Situation à risques : la direction ne doit pas attendre le pire pour intervenir ! »**

## ❖ Sites stratégiques

Alors qu'on nous briefe constamment sur les règles de confidentialité, qu'on nous rend le travail moins facile avec les imprimantes soi-disant pour la sécurité, qu'il faut faire la queue pour rentrer sur le site et se faire fouiller, que la France est en état d'urgence et que l'on soit en Vigipirate maximum. Comment ne pas s'alerter que d'un simple clic sur GOOGLE EARTH tous les sites stratégiques de DCNS soient visibles ? *L'environnement social nous assure que le sujet est bien connu et que cela a été accepté il y a quelques années par la sûreté nationale.*

**La CGT le répète : une entreprise réellement attachée à ses fabrications, ses produits, ses savoirs et compétences, met les moyens dans la sûreté de son établissement, considère de fait cette activité comme primordiale et la ré internalise pour en avoir la maîtrise. Notre syndicat dénonce que DCNS fasse un autre choix, alors qu'à Cherbourg, nous concevons, fabriquons et intégrons des sous-marins nucléaires.**

## ❖ Avancement Personnel Mis A Disposition

La CGT a constaté une dérive significative dans l'information des changements de groupe ou d'échelon des PMAD. Ne vous inquiétez pas, *les documents sont en cours de signature pour être visés par le CSPN puis envoyés aux personnels concernés normalement pour fin mars.* **Pour la CGT, tout ce temps de perdu, c'est inacceptable. Pour info, le syndicat CGT, via la commission d'avancement, est là pour vous informer en temps réel.**

## ❖ Escalier du pôle d'expérimentation méca-chaud

Depuis le **13 septembre 2016**, les élus CGT ont demandé en réunion HSE - AEM - ADS la modification de l'escalier au centre des préfabriqués situés à l'entrée de l'atelier mécanique. Avec le groupe d'expérimentation et la mise en place du pôle mécanique chaudronnerie, l'utilisation de cet escalier a augmenté et les risques de chute aussi. La CGT souhaitait savoir si les solutions proposées en CHSCT avaient été étudiées ?

*La modification n'est pas prioritaire et il y a 2 rampes pour vous tenir* nous répond l'environnement social.

**Encore une « situation à risque » mais pas prioritaire : les élus CGT maintiennent leur alerte et la direction ne doit pas attendre un accident pour réagir. « La sécurité est-elle toujours leur priorité ? ».**

## ❖ Bureau des chefs d'équipe Chaudronnerie

Demande DES du 02/11/2016 : *fuites résolues mais plafond à refaire : pris en compte. A faire d'ici peu !!!! A suivre ...*

## ❖ Fiche exposition Amiante

« Tous les personnels, intervenant dans des zones reconnues amiantées (bassin 8 de Brest, Homet), **doivent** avoir une attestation visée par le manager local. » C'est la DRH qui le dit.

Pour ce qui concerne les câbles de préchauffage et autres machines amiantés, le chef d'emprise devrait remplir la « fiche d'exposition à l'amiante suite incident » extraite du RDE-00024511\_A pour tous les personnels de l'entité et pas seulement la limiter à quelques professions.

**Nous sommes en attente d'une réponse de la direction suite à la remise des fiches de demande de reconnaissance d'exposition à l'amiante à la réunion plénière de janvier 2017. L'environnement social s'y est engagé. Pour la CGT, c'est l'employeur qui expose les salariés, c'est à lui de déclarer ces expositions et de tracer ces situations dangereuses.**

### ❖ **Maintien en température**

La CGT souhaitait savoir ce que comptez faire la direction pour assurer une température convenable à Laubeuf, à la PLC et à Simonot ? Dixit l'environnement social, *Cherbourg est dans une région océanique tempérée très peu soumise aux variations de températures, aux managers d'adapter les travaux en fonction des aléas climatiques. Pour Simonot, les tubes défectueux sont en cours de remplacement.*

**Pourquoi faire ces travaux en hiver ? Encore un manque d'anticipation ? Partout où les personnels estiment que les conditions environnementales ne sont pas réunies pour faire leur travail, retournez-vous vers vos managers. C'est bien à DCNS de garantir de bonnes conditions de travail.**

### ❖ **Réfectoire Lavarec**

Le 2<sup>ème</sup> réfectoire pour Lavarec sera situé dans l'ex local chauffeur. **Pour ceux qui connaissent l'endroit ce n'est pas une blague ! Preuve encore une fois de la considération que nous porte notre direction.**

### ❖ **Dossier Individuel d'EXposition**

**Tout personnel de DCNS doit avoir en sa possession le DIEX à jour. Le service HSE va relancer les managers à ce sujet pour que celui-ci soit rempli et remis lors de l'EDP. Ne ressortez pas de cet entretien sans, c'est votre droit et surtout, vérifiez que les expositions inscrites soient bien en cohérence avec les risques que vous subissez.**

### ❖ **Consignes magasins**

La CGT dénonce la distribution au compte goutte des bouchons et des masques anti-poussières. La direction n'a pas confiance en ses ouvriers et « *fait tout pour éviter les abus et les vols.* » Dixit l'environnement social.

**La CGT condamne ces propos et rappelle à la direction qu'elle a obligation légale de protéger les personnels aux risques auxquels elle les expose. Pour les élus CGT, la meilleure protection aux risques c'est son élimination. Pas de protection, pas d'exposition au risque !**

### ❖ **Vêtements de travail**

Problèmes récurrents et connus pour les bleus de travail (manque, réparations non faites, ...) : recherche de solutions en cours depuis des mois, création d'un cahier de doléances, ...

**La CGT se bat aussi en CHSCT national sur ce sujet. Les personnels aimeraient savoir pourquoi c'est aussi compliqué de commencer une journée de travail ? La direction a obligation de résultats, saisissez la !**

### ❖ **Bâtiment LEGRIS (Atelier Coque)**

L'atelier prend l'eau de toute part et les réparations sont provisoires voire en attente. De plus, les équipes réclament des investissements et des embauches (**le seuil des 43 formeurs n'est plus tenu : à peine une trentaine actuellement**) pour leur permettre d'assurer leurs missions en toute sécurité et conserver leur savoir-faire.

*L'environnement social prend acte de la remarque et en discutera au Comité d'Etablissement de mars.*

### ❖ **Environnement site**

Alors que des discussions s'engagent nationalement sur le respect de l'environnement, DCNS Cherbourg, par exemple, maintient le désherbage chimique, n'encourage pas la pratique du vélo et du covoiturage, ne prévoit pas de bornes pour les véhicules électriques... **Encore un domaine dans lequel DCNS Cherbourg est à la traîne !!!**

### ❖ **SeaRH**

Une réunion spécifique a été faite le 31-01-2017 avec le CSPN et **la CGT attend les réponses écrites.**

Les travailleurs en situation de handicap devraient *recevoir une explication sur la retranscription de leurs temps de douche et de lavage mains sur leurs compteurs qui apparaissent actuellement en absence à tort.*

**Nos conditions de travail ne sont pas négociables vers le bas mais au contraire perfectibles et améliorables. Réunissons-nous en collectif par entité, réclamons et revendiquons pour améliorer notre quotidien. Les Délégués du Personnel CGT vous encouragent à devenir aussi exigeant envers notre direction et ses représentants qu'elle-même exige des personnels actuellement.**

Nos comptes rendus sont consultables sur le site : [www.cgt-arsenal-cherbourg.org](http://www.cgt-arsenal-cherbourg.org)



**Vos élus DP CGT :** AUVRAY Stéphane : 21185 / DEBREUILLY Denis : 55739 / DESSALLE Hervé : 22714 / FAVRE Dominique : 06.65.37.11.13 / HEBERT Géraldine : 56975 HUREL Karine : 55791 / GAUDIN Arnaud : 06.62.31.12.18 / JEANNE Antony : 56073 / LECARPENTIER Morgan : / SOINARD Arnaud : 55671 / TESSON Stéphanie : 21439 / TRAVERT Eric : 21540 / TRUFFAUT Fanny : 56137 / TURMEL Pascal : 23925